

SOCIAL ■ La CFE-CGC d'Orange milite pour relocaliser l'emploi en région

Ils réclament 800 emplois pour Orléans

Au sein du groupe Orange, le syndicat CFE-CGC se bat notamment « pour la relocalisation de l'emploi en région ».

Afin de faire connaître les propositions qu'elle formule en ce sens, l'organisation réalise actuellement un « tour de France des grandes métropoles » pour interpeller, notamment, les collectivités.

Ainsi, le président du syndicat CFE-CGC pour la société Orange, Sébastien Crozier, était, mardi, à Orléans. En substance, son syndicat réclame la création de 700 à 800 emplois dans le bassin orléanais.

Le responsable de « la première organisation syndicale en Île-de-France » a d'abord rappelé le contexte. « Orange, c'est environ 10.000 collaborateurs en France. L'introduction du quatrième opérateur a créé un choc dans le secteur. Les petits consommateurs n'y ont pas forcément gagné... »

Importante vague de départs à la retraite

Selon les chiffres du syndicat, fin 2015, Orange comptait 1.035 CDI dans le Loiret, l'essentiel étant



SYNDICALISTES. Sébastien Crozier (à g.) et Christophe Schweyer, président de l'Union départementale du Loiret CFE-CGC.

employé sur l'agglomération ; en 2016, il y a eu 107 départs ; d'ici 2018, plus de 240 emplois pourraient être perdus.

Sébastien Crozier a cité, pêle-mêle, parmi les sources de disparition des emplois dans le groupe : la diminution du nombre de boutiques ; la création d'une offre low cost dans laquelle le service client

est absent ; la réduction des prix qui bride les capacités d'investissement des opérateurs dans le développement de la fibre.

Le président a précisé : « Il n'y a pas de casse sociale chez nous, mais des départs à la retraite qui ne sont pas remplacés. » Il a expliqué qu'une vague massive de recrutements avait eu lieu en 1978 et

que c'était 7.000 départs et 2.000 démissions qui étaient programmés dans un avenir proche pour « seulement 2.000 embauches par an ».

« Ne pas faire d'Orléans une super banlieue de Paris »

Le syndicaliste a insisté : « Nous voulons 800 emplois localement pour stabiliser l'emploi à Orléans et ne pas en faire une super banlieue de Paris. Attention à l'hyper centralisation en Île-de-France (qui représenterait 40 % de l'emploi à l'horizon 2020 contre 35 % aujourd'hui). Il faut relocaliser des fonctions ». Et l'élu de citer en exemple : « Notre site de Fleury, qui est un centre de recouvrement et de facturation, pourrait être davantage exploité. »

Le représentant est convaincu que nombre de salariés seront prêts à choisir une mutation en région « si on leur offre des garanties sur dix ans ».

Blandine Lamorisse

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE 8 JUIN 2017